

En trottinette, patinette, poussette ou vélo la piste des bolides vous est réservée

Le circuit sans moteur



En trottinette, patinette, poussette ou vélo la piste des bolides vous est réservée

Pistes libres sur le circuit

Pour la 8ème année consécutive, le circuit Paul Armagnac et la commune de Nogaro proposent l'accès libre à la piste du circuit, les mercredis 04, 11, 18 et 25 août, aux marcheurs, aux usagers de trottinettes, rollers, poussettes... Par contre tout véhicule à moteur quelqu'il soit est exclu..

- De 18h30 à 20h30, la piste appartient aux familles
- de 20h30 à 21h30 les vélos de course pourront s'en donner à coeur joie.